



CRILAN INFORMATIONS

Association agréée au titre de la défense de l'environnement

N°50

Premier semestre
2014

SOMMAIRE:

Page 2 :

• EDITO

• Assemblée générale du
CRILAN-Flamanville, 11 Mai
2014

Page 3 :

Vivre à AREVA LAND,
pays des "Autruchiens"...

Page 4:

• Le chantier EPR entre
aléas techniques, retards
et procédures judiciaires.

Page 5 :

• Arrivée des générateurs
de vapeurs
• Fukushima : conférences
de Janick Magne et de
Kolin Kobayashi

Page 6 et 7

• Suspension de
participation aux CLI du
Nord Cotentin.
• Sortie du livre blanc inter-
CLI

Page 8: Réfection des
PPI du Nord Cotentin

Pages 9-10-11

Enquête parlementaire et
coûts du nucléaire

Page 12 :

• Brèves

ABONNEZ-VOUS !

SOCIETE NUCLEAIRE, SOCIETE POLICIERE !

Un vieux slogan, plus vrai que jamais...



8 octobre 2013 : Arrivée de la cuve de l'EPR, au port de Diélette, sous bonne escorte. (Une de la "Presse de la Manche"- 9/10/2013)



EDITORIAL : Grand show à STLô à propos de la “troisième révolution industrielle”...

Dans le cadre de la réflexion menée par le Conseil Général de la Manche, et du **débat national sur la transition énergétique, le Président Jean-François LEGRAND a invité Jeremy RIFKIN**, spécialiste américain de prospective économique et scientifique, proche de l'Union Européenne et de Mme Merkel à co-animer une conférence, le 25 avril 2014, à STLô. (Conférence sur invitation, retransmise en direct à la Faculté de Caen)

Le Président LEGRAND a fait sien l'un des premiers slogans écolos des années 70-80 : “*Penser global, agir local*”...” *La crise est celle des énergies fossiles, fauteurs du réchauffement climatique qui conduit à la destruction de la biodiversité (...)* **Il faut passer aux énergies décarbonées: biomasse, énergies marines en ajout au nucléaire”.**

Une reprise, sous une autre forme du “Mix” ou du “bouquet énergétique” du début des années 2000 quand il s’est agi d’imposer la construction d’un EPR à Flamanville.

Produire en surplus des besoins et développer le recours au stockage au moyen de

l’hydrogène. Sont déjà concernés DCNS (Arsenal de Cherbourg), AREVA NC (La Hague), EDF, ALSTOM, SIEMENS, AIR LIQUIDE, grands groupes capitalistes d’état et privés.

Sont déjà prévus, en union du Conseil Général de la Manche, du Conseil Régional de Basse Normandie et de la Communauté urbaine de Cherbourg, l’achat de véhicules électriques et à l’hydrogène.

Jeremy RIFKIN a développé, quant à lui, sa **conception de nouvelle révolution industrielle en liant information (avec le net), production, consommation, ce qu’il appelle “ l’économie latérale”, décentralisée ou encore “capitalisme distribué”.**

Il se réfère, dans l’Union Européenne, surtout à l’Allemagne, qui devrait, d’ici 2020, produire 80% de ses besoins en électricité, au moyen de renouvelables, grâce aux individus et/ou aux collectivités pour consommer et vendre au plus proche.

Premières réflexions, non exhaustives à l’issue de cette conférence :

1° Sont gommés les rapports sociaux dominants/dominés dans la production, la distribution et la consommation.

2° **Les contradictions sont manifestes entre le centralisme, ici, dans le Nord Cotentin, le capitalisme d’Etat exercé par les grands donneurs d’ordre d’un côté et les notions de “Révolution collaborative”, “capitalisme distribué” ou encore de “capitalisme vert” de l’autre.**

3° **Omise à STLô la pensée critique de Rifkin sur le nucléaire qui peut par accident ou attentat entraîner la destruction pure et simple de tout modèle de développement pour la Manche.**

La grosse différence entre l’Allemagne et la France réside dans décentralisation ou concentration de la production, sortie programmée ou non du nucléaire.

La seule piste qui vaille pour l’avenir, c’est ni nucléaire, ni effet de serre et l’accompagnement d’une décentralisation par une déconcentration des pouvoirs.

Didier ANGER

Le 25/04/2014

L’Assemblée générale du CRILAN ...

L’assemblée générale du CRILAN a lieu comme chaque année, au printemps. Cette année ce sera le dimanche 11 mai, comme depuis 2 ans maintenant, à la ferme aux 5 saisons, à Flamanville.

Pour celles et ceux qui n’auront pas pu se déplacer , les rapports moral et financier seront comme à l’habitude consultables sur le site. Il est possible d’envoyer les documents papier aux adhérents qui en feraient la demande.

67% des 137 adhérents 2013 (sans compter 2 associations) résident en Basse Normandie dont 58% dans la Manche, 32 % dans le reste du territoire national et 1% à ‘étranger. Cette année, 12 nouveaux à accueillir.,



Vivre à AREVA LAND ou au Pays des ..."AUTRUCHIENS"

Un article de **François SIMON**, journaliste de "Ouest-France", paru le 26 juin 2013, évoque avec justesse l'atmosphère si particulière de la presqu'île au nucléaire. Extraits...

"Motus et bouche cousue. Sur cet éperon normand dont le mufle baigne dans la mer sur trois côtés, il y a un sujet qui, pour ne pas fâcher ceux qui s'en empareraient, reste inabordable : le nucléaire. Gisèle André évoque « **une ligne de partage qui traverse les familles, les conseils municipaux, les clubs de foot, tous les groupes sociaux. Comment vivre avec le nucléaire est une question qui nous vient de l'extérieur.** »(...) François, son mari parle « **d'écartèlement** ». Solange et Louis, les belle-soeur et beau-frère, acquiescent : « **On en parle, sans jeu de mots, à petite dose. On sait ce que pensent les gens. Et chacun a des amis qui sont pour et des amis qui s'y opposent. La Hague, ce n'est pas deux mondes, on ne fait qu'un. Donc, cette question est grandement évacuée pour continuer à vivre ensemble.** » Presque tabou (...)

Oui, cette question du « **vivre avec** » est presque taboue. Quiconque la pose ou s'en empare s'expose à des refus polis mais fermes. L'auteur de ces lignes en a essuyé une bonne dizaine par des habitants d'une méfiance extrême. On vous fait comprendre que parler « **de ça est délicat** ». La Hague, de l'usine de retraitement au futur EPR (*réacteurs à eau pressurisée, NDLR*), est insondable sur ce qui la caractérise aux yeux du monde entier. Dire peut nuire. « **On se tait** » (...)

Voilà qui n'étonne pas Françoise Zonabend. Ethnologue, cette chercheuse a débarqué en Cotentin dans les années 1980. Et elle s'est éprise de ce pays, des gens, de sa particularité industrielle. Elle a travaillé sur cette question de « **Vivre auprès et avec le nucléaire.** » Elle a essuyé une solide volée de bois vert. (...) Plus de vingt-cinq ans après, toujours fascinée par ce petit pays si spécial, Françoise Zonabend n'en démord pas : « **Les gens ont mis en place des stratégies défensives pour vivre avec le nucléaire. Il y a les bienfaits économiques, indéniables, que l'on met en avant. Mais, pour vivre au quotidien avec cette présence hégémonique, on se débrouille et, pour ce faire, on se tait. Dans le Cotentin, on parle de tout sauf du nucléaire. L'usine,**



Photo : Stéphane Geufroi / Ouest-France.

on s'arrange même pour ne pas la voir. Ni même la nommer. On dit l'usine, là-haut, la chose. Vous voulez parler du nucléaire et de La Hague ? Alors, il faut vous en éloigner. Ce système de déni total est difficile à vivre. » (...) Mais le pays se tait encore et toujours. Dans les repas de famille, entre voisins, de subtils évitements permettent d'occulter le sujet qui fâche encore, qui fâche toujours. Un amoureux du Cotentin confesse : « **J'ai vu les mêmes écrans de fumée à Naples par rapport au volcan.** »

Dans sa maison de La Hague sud, à deux pas de Flamanville, **P. Paris, le souriant et infatigable militant de l'Acro qui mesure la radioactivité de sa Hague adorée, a inventé un sobriquet pour les gens du coin. Un sobriquet de plus, une tendre vacherie : " Nous sommes un pays d'autruchiens".**

Ouest-France <http://www.cherbourg.maville.com/actu/actudet -Manche.-Comment-vivre-avec-le-nucleaire-En-silence-fil-2362239-actu.Htm>

On comprend d'autant mieux le "déni total, difficile à vivre " à la lecture de ces chiffres...
(Etude CCI du Cotentin 17 février 2014)

FILIERE NUCLEAIRE DANS LE COTENTIN 13 000 SALARIES soit un salarié sur trois !

Dans le canton de BEAUMONT-HAGUE : 2 salariés sur trois!
AREVA, EDF, DCNS (Arsenal) : 6500 salariés
SOUS TRAITANCE (270 entreprises) : 6400 salariés

(Voir à ce propos le CRILAN info N°49 sur Nucléopolis à Caen qui se veut la vitrine de l'excellence du pôle Bas-Normand)

Le chantier de l'EPR avance entre aléas techniques, retards et procédures judiciaires...

Le 3 février, la Presse de la Manche titrait sur : "La fierté retrouvée d'EDF Flamanville": Les 2 réacteurs de la centrale affichant l'une des meilleures performances du parc...

Las ! quelques jours après, la foudre frappait la ligne THT; Si le réacteur N°2 a été raccordé sans difficulté, cela n'a pas été le cas du N°1 dont le transformateur a été gravement endommagé.

"Les équipes locales et les experts nationaux d'EDF poursuivent leur travail d'investigation et d'analyse." a expliqué la direction.

La mise en place de la cuve du réacteur nucléaire EPR, amenée de Châlons jusqu'à Flamanville par la Saône, le Rhône, la Méditerranée, l'Atlantique, la Manche puis Cherbourg et Diélette-Flamanville est arrivée au port de Diélette-Flamanville dans un déploiement policier impressionnant. Le pont polaire ne s'est pas avéré en mesure d'effectuer dans la foulée les travaux de portage et de pose : une pièce de 4 kilos s'en était déjà désolidarisée et avait détérioré le dôme du réacteur. L'Autorité de sûreté y avait alors trouvé 15 non-conformités !⁽¹⁾ EDF a fini par céder à ses injonctions et à la mise en demeure du Ministère du travail.



Pose du dôme du réacteur en juillet 2013
L'Autorité de sûreté y avait alors trouvé 15 non-conformités !⁽¹⁾ EDF a fini par céder à ses injonctions et à la mise en demeure du Ministère du travail.

Les générateurs de vapeur, arrivés par la même voie maritime sont restés en attente sur le port de Cherbourg, durant de longues semaines, tributaires, et de la météo, et de la marée.

Trois recours en justice : accidents du travail non déclarés, emplois des travailleurs déplacés et accident mortel d'un travailleur. Pour ce dernier le délibéré a été rendu le 8 avril 2014, condamnant Bouygues, Tissot industries et le grutier. Le procès avait porté autour des problèmes de sécurité et d'équipement de protection des travailleurs sur le chantier.

Lors de la dernière CLI de Flamanville, le Directeur du chantier a affirmé que les délais (comme les coûts?...) seraient tenus et qu'il faudrait ensuite de longs mois d'essais pour une première production d'électricité qu'il promet toujours en 2016.

"Durant le deuxième semestre 2015, nous serons en mesure de faire les essais d'ensemble" (en clair de faire fonctionner le réacteur sans le combustible), *ce dernier étant chargé dans le courant de l'année 2016 après autorisation de l'ASN, produisant le premier MW cette même année dans le cadre de la poursuite des essais*".

Pas de précision sur la nature du futur combustible : Rien de clair à ce jour. Les bruits en cours : dans un premier temps, utilisation de l'uranium enrichi classique. Essai du M5 (uranium plus enrichi et gainage "dopé" au chrome) toujours aux études. Pour le MOX, prévu à l'origine par AREVA (100% de Mox au lieu de 30% dans les 900 MW actuels, avec teneur en plutonium qui passerait de 7 à 11 %), apparemment résistance d'EDF, déjà réticente dès l'origine pour le palier 900...

Le décret de création de l'EPR ⁽²⁾ qui date du 10 avril 2007 (quelques jours avant l'élection présidentielle de Sarkozy) donne ...10 ans à EDF pour effectuer son premier chargement en combustible. Ce que l'on peut craindre aujourd'hui, c'est que coûte que coûte, cette dernière ne veuille donc le mettre en marche le 11 avril 2017 pour ne pas devoir refaire toute la procédure administrative !

COCORICO !

La cuve de l'EPR FORGÉE à 80% ...AU JAPON.

L'essentiel du forgeage de la pièce cruciale du réacteur (425 tonnes, 11 mètres de haut), qui vient d'être posée sur l'énorme chantier, a été réalisé par un fournisseur au Japon.

20% des pièces de la cuve ont été forgées chez Areva au Creusot (Saône-et-Loire), le restant chez Japan Steelworks (JSW), a indiqué le groupe dans un courriel à l'AFP.

Qu'en pense Arnaud MONTEBOURG ?

(1) <http://www.mediapart.fr/journal/international/161213/epr-flamanville-edf-se-voit-ordonner-darreter-le-chantier>

(2) <http://observ.nucleaire.free.fr/epr-flam-couperet.htm>

ARRIVEE DES GENERATEURS DE VAPEUR : LES ANTINUCLÉAIRES LOCAUX RAPPELLENT LEUR OPPOSITION...

A l'appel des antinucléaires locaux, dans un épais brouillard, un **premier rassemblement a eu lieu_Le jeudi 13 mars 2014 sur le port de Cherbourg**, à l'entrée du terre-plein des Mielles, en face du hangar où étaient entreposées les pièces de l' EPR. Le premier générateur de vapeur a été transféré **le matin du 15 mars**, vers Diélette, par la barge arrivée depuis quelques jours déjà. Après avoir quitté Cherbourg à 18 heures, la barge, tirée par un remorqueur, est arrivée à Diélette à 6 heures. Le lourd chargement a pu alors s'ébranler très lentement par transport routier vers le chantier de l'EPR, protégé par la gendarmerie..

<http://leblogdejeudi.fr/cherbourg-les-antinucleaires-rappellent-leur-opposition-lepr/>



[https://picasaweb.google.com/100075382605522343074/TransportDuGenerateurVapeur?](https://picasaweb.google.com/100075382605522343074/TransportDuGenerateurVapeur?noredirect=1#slideshow/5990957237611426370)

[noredirect=1#slideshow/5990957237611426370](https://picasaweb.google.com/100075382605522343074/TransportDuGenerateurVapeur?noredirect=1#slideshow/5990957237611426370)

DEUX CONFERENCES SUR LA SITUATION DU JAPON et de FUKUSHIMA, AUX PIEUX :

➔ **Le 6 septembre 2013, “Fukushima, l’interminable catastrophe” : Réussite de la conférence de Janick Magne, invitée du CRILAN .**



Janick, Française expatriée au Japon depuis 35 ans est professeure d’université à Tokyo. Infatigable observatrice de la situation à Fukushima et au Japon, en appui sur son exposition photo, elle a porté témoignage sur le vécu des réfugiés de la zone interdite. Prenant le contrepied de ceux qui voudraient nous faire croire que « les incidents de Fukushima » ne sont qu’un aléa dans l’aventure nucléaire, Janick a montré que la catastrophe de Fukushima est toujours en cours. Contrairement aux affirmations officielles, cette catastrophe ne connaît pas de fin: la contamination des airs et des mers s’étend. Les futures victimes ne sont pas nées, et les effets ne sont pas encore connus.

Janick Magne mène une analyse politique sur le lobby nucléaire qui est aux commandes au Japon et en France. Ce lobby conduit tout simplement le monde à de terribles catastrophes écologiques, humaines et sociétales. Beaucoup d’attention et d’émotion chez les 180 personnes présentes ce vendredi 6 septembre dans la salle Paul Nicolle des PIEUX . Le débat qui s’est poursuivi fort tard, a témoigné de l’intérêt du public.

DANS LA PRESSE : http://www.s323409623.onlinehome.fr/conf_J.MAGNE_0001.pdf

➔ **Le 19 avril 2014 : Kolin Kobayashi, journaliste indépendant, écrivain était à son tour l’invité du CRILAN à l’auditorium de l’école de musique des PIEUX pour témoigner de la situation à Fukushima et au Japon, 3 ans après la catastrophe. Devant un auditoire de 70 personnes (week end pascal), il a développé la gestion de l’accident, la contamination et les problèmes humains et sociaux conséquences de celle-ci.**



Kolin KOBAYASHI et Didier ANGER lors de cette conférence

Les participants se sont ensuite rendus à la stèle aux irradiés pour un hommage aux victimes de Tchernobyl et de Fukushima

Commissions locales d'information près des installations nucléaires du Nord Cotentin : Quatre associations, dont le CRILAN, ont suspendu leur participation depuis le 30 octobre 2013..

Le 30 octobre 2013, quatre associations du collège environnemental des CLI auprès des installations nucléaires suspendaient leur participation à ces dernières (CLI Flamanville, AREVA-La Hague, CSM-ANDRA). Il s'agissait de l'ACRO, du CRILAN, CREPAN-FNE et de GREENPEACE.

Le 19 novembre 2013, pour soutenir le CRILAN et d'autres associations de défense de l'environnement (ACRO, Greenpeace, CREPAN), j'ai assisté à une réunion de la CLI AREVA à Beaumont-Hague.

J'ai eu l'impression de regarder une pièce de théâtre, plutôt médiocre : les acteurs avaient un discours creux, lénifiant, axé sur l'art de gagner du temps (la réunion devait durer jusqu'à midi), le double langage et les faux sentiments. « Ils n'ont ni larmes ni sang » (citation de Naoto Matsumura, le « dernier homme de Fukushima »).

J'ai tout de même appris, avec stupéfaction, que l'industrie nucléaire dans le Nord Cotentin « n'a AUCUN impact sur l'environnement », puisque les rejets sont dans les normes, voire en dessous. Personne n'a dit comment sont fixées les normes ni précisé qu'elles sont augmentées si nécessaire (cf les rejets de la Hague). Et que valent les « normes » par rapport au vivant ? La question n'a pas été posée. Les déchets enfouis sur le site de l'ANDRA n'ont pas non plus été évoqués.

C'est aussi avec surprise que j'ai découvert que les combinaisons de travail étaient envoyées au nettoyage en Hollande (3 ou 4 camions par semaine). Pourquoi pas en Afrique du Sud ? Il me semblait avoir entendu dire que l'industrie nucléaire était une solution pour lutter contre le réchauffement climatique.

Le président de la CLI a manifesté, dans un discours qui se voulait émouvant, un désir d'ouverture et d'accueil des associations anti-nucléaires pour un travail commun constructif ; bizarrement, mon ressenti de l'ambiance de la CLI ne m'a pas permis d'y croire, mais ce n'est sans doute qu'une impression subjective...

Si l'on n'a reçu aucune information indépendante sur l'industrie nucléaire, on peut sortir de cette réunion de CLI avec un sentiment de sécurité : certes, les installations nucléaires sont présentes dans le Cotentin, mais elles ne génèrent aucune nocivité, aucun danger, tout est parfaitement géré. Cela fait du bien de le savoir ! Un léger flottement concernant les doses d'irradiation subies par les sous-traitants, ce qui doit tout de même représenter un certain nombre de travailleurs...

Annie, observatrice pour la première fois à une assemblée de CLI

Comment en est-on arrivé là, dans des CLI présentées à grand renfort médiatique, comme des modèles de fonctionnement démocratique et participatif par leur Président qui avait même vanté les travaux de la commission inter-CLI sur le livre blanc jusqu'à Bruxelles ?..

L'origine du conflit remonte à la présentation d'une étude de l'ACRO, commanditée par la CLI-CSM, notamment sur la diffusion du tritium et sa stratification dans la nappe phréatique, étude dont les conclusions n'ont pas été appréciées des "experts" scientifiques de la CLI qui n'ont pas tardé à livrer un rapport qui se termine par cette phrase : "Nous regrettons que la passion d'associations militantes l'emporte sur la rigueur scientifique qui doit rester la garantie d'une information indépendante". Fermez le ban! Car, comme chacun le sait, ces scientifiques sont par nature indépendants surtout quand ils s'appuient sur l'association des "écologistes pour le nucléaire" représentés au sein du collège associatif et sur la SFEN. (1)

Le "clash " s'est produit lors de l'assemblée générale de la CLI-Flamanville du 17 octobre 2013 dont le Président a demandé le renouvellement des membres du bureau. Lors de l'élection, alors que le collège associatif a désigné un militant de l'ACRO pour le représenter, apparaissent deux noms dont un à rayer sur le bulletin de vote, le deuxième étant celui du représentant des "écologistes pour le nucléaire" (qui a fait une carrière de haut niveau notamment au sein d'AREVA NC et qui sans surprise fut élu par l'assemblée), ceci sans émargement et contrôle... D'autres irrégularités sont aussi flagrantes par rapport à la loi TSN de 2006 à propos du fonctionnement des CLI, notamment sur la sur-représentation du collège des personnalités qualifiées et

des scientifiques.

Devant les protestations des associatifs présents, très rapidement, le Président a annoncé que ce vote était annulé mais le mal était fait.

Le Crilan qui n'a jamais voulu participer aux bureaux c'est-à-dire à l'exécutif des CLI, assurait les autres associations de sa solidarité devant cette dérive inacceptable et devant la place qu'entendent prendre "les scientifiques indépendants et neutres". Ces scientifiques sont en fait des idéologues, des "croisés" du nucléaires comme on a pu le constater en fin de parcours dans le groupe de travail Inter CLI pour finaliser "le livre blanc". Le nucléaire démocratique n'existe pas et n'existera jamais. Il faut le constater: notre participation minoritaire n'a pas fait évoluer "la pieuvre" ; Tchernobyl d'abord et Fukushima ensuite l'ont obligée à changer de tactique et non d'orientation politique de fond, ceci, aussi bien avec la Gauche qu'avec la Droite. Notre participation aux CLI continue de rester en débat et nous n'entendons pas être un alibi démocratique, le I d'Information n'étant pas celui d'Intégration.

Quelles suites ont-elles été données ? Une lettre au Président du Conseil Général et une conférence de presse commune aux 4 associations annonçaient la suspension de participation en attendant une clarification de la politique du Conseil

Général de la Manche envers la représentation associative.

Lors de la réunion de CLI du 19 novembre 2013, les représentants associatifs étaient présents, en observateurs, des militants venant les soutenir (cf le témoignage d'Annie). Six mois après, le boycott est toujours effectif .(Le Crepan ayant choisi de participer à la présentation du livre Blanc).

Les associations se sont réunies à nouveau pour établir une plate-forme de propositions, conditionnant un retour en CLI, propositions qui ont été remises au Président le 5 avril 2014, et examinées lors d'une réunion commune aux trois bureaux le 15 avril. Les élections municipales étant passées par là, de nouveaux élus vont y faire leur entrée . En attendant, lors de la dernière réunion de la CLI-CSM, le 24 avril, en question diverse, l'étude des scientifiques sur le tritium au Centre de stockage Manche vient d'être validée, comme si rien ne s'était passé...Attendons la suite.

(1) Société française d'énergie nucléaire www.sfen.org

SORTIE PUBLIQUE de la SYNTHÈSE DU LIVRE BLANC - INTER-CLI de la MANCHE.

Bien qu'invité, le 5 décembre 2013, à assister à la conférence de presse de présentation de la synthèse du livre blanc INTER-CLI, par le Président des Commissions locales d'information de la Manche (CLI), Michel Laurent, j'ai décliné l'invitation (Cf suspension participation aux CLI).

Dès la création du groupe interCLI post Fukushima, au lendemain de la catastrophe, le CRILAN a annoncé **que fidèle à sa mission d'information, il contribuerait à mettre en évidence les risques inhérents aux installations nucléaires du Nord Cotentin , ce qui a été fait de manière pluraliste, dans de bonnes conditions, lors de la première partie de ces travaux.** Pour notre part, nous avons regretté qu'à la demande de la France et du Royaume Uni, les installations nucléaires militaires (Ici, en Cotentin, l'arsenal de Cherbourg(1) en aient été exclues, ainsi que les menaces d'attentats. Le Conseil général de la Manche s'est plié à ce "secret défense" incompatible avec la transparence et la démocratie affichées, même s'il s'est résolu à évoquer les risques d'attentats.

Mais, au moment où le nucléaire va faire salon au BOURGET(2) en 2014 et compte vendre à l'étranger, et ses centrales et son service après vente post-accidentel, il est hors de question, pour le CRILAN de travailler à des mesures comme celles du CODIRPA(3) (Partie 5 du Livre Blanc) ou comme celles que la délégation inter-CLI a pu voir à l'oeuvre au JAPON (4) et qui sous prétexte de faire "revivre" des zones gravement contaminées ne visent qu'à banaliser l'accident et à faire accepter l'inacceptable.

Fidèle à nos engagements antinucléaires et à notre position par rapport au CODIRPA (5), nous ne cautionnerons pas de tels objectifs et ne participerons donc pas à la suite des travaux du groupe INTER-CLI post FUKUSHIMA.

Didier ANGER pour le CRILAN

¹ DCNS (Arsenal) construit des sous marins à propulsion nucléaire, équipés de réacteurs à eau pressurisée du même type que ceux des centrales civiles. Leurs combustibles irradiés sont entreposés sur le port, près de la digue du Homet, en attente de transfert à Cadarache.

² <http://www.usinenouvelle.com/article/d-apres-gerard-kottmann-le-bourget-du-nucleaire-attirera-en-france-les-clients-etrangers.N220133>

³ Le **CODIRPA** : (Comité Directeur pour la gestion des la phase post accidentelle) a pour objectif de préparer des dispositions visant à répondre aux problèmes complexes de la gestion post-accidentelle, en particulier ceux portant sur la gestion sanitaire des populations, les conséquences économiques ou la réhabilitation des conditions de vie dans les zones contaminées.

<http://www.asn.fr/index.php/Bas-de-page/Sujet-Connexes/Gestion-post-accidentelle/Comite-directeur-gestion->

⁴ *Le voyage de la délégation interCLI au Japon, en avril 2013, auquel j'ai participé, s'est révélé ambigu voire orienté. La réception du groupe interCLI par le conseiller nucléaire de l'Ambassade de France au Japon, ancien responsable... d'AREVA pour les transports nucléaires avait du sens. Il est apparu que la multiplication par 20 des doses admissibles pour la population avait réduit l'évacuation et rendu le retour plus facile. Un représentant du Ministère de l'environnement nous affirmait même qu'on aurait pu les augmenter de 100 fois !*

⁵ *Le CRILAN avait déjà décliné, en son temps, l'invitation de MUTADIS sur cette question.*

PPI des installations nucléaires du Nord Cotentin : Depuis Fukushima, rien n'a changé, circulez, y'a rien à voir !

Hasard du calendrier : alors que ce 29 avril, un exercice a testé à nouveau, le "petit" Plan particulier d'Intervention de la Hague (PPI) à Beaumont, (Les accès étant bouclés dans un rayon de 2 km autour du site !), nous avons reçu anonymement le compte-rendu d'une réunion qui s'est tenue en préfecture de STLô, le 19 /11/2013. **Son objet était de lancer la révision du Plan particulier d'Intervention de Flamanville, à la lumière du retour d'expérience post-Fukushima. Sont concernés les deux vieux réacteurs de presque 30 ans et ...L'EPR qui entrerait en fonctionnement fin 2016, début 2017, entraînant une révision du PPI.**

S'y sont retrouvés, de nombreux services de l'Etat, des institutionnels, quelques élus locaux. Pas de syndicalistes, pas plus d'associatifs. Morceaux choisis:

"La Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise (DGSCGC) a demandé de réfléchir sur des périmètres plus larges (que les 2,5 et 10 habituels) car le post Fukushima a démontré qu'un périmètre de 30 km paraît plus adapté"...

"Le PPI fera l'objet de plusieurs groupes de travail...**Les travaux pourront se baser sur le CODIRPA...**

" Pour l'évacuation, les voies de communication sont peu nombreuses et étroites. **Il apparaît important d'effectuer un bouclage afin d'éviter que trop de populations viennent sur le lieu de l'incident (!)** et pour faciliter la circulation des forces de l'ordre et secours sans limiter l'évacuation de la population.

Pour le chef de la DGSCGC, "**Les premières actions concernant la post crise doivent permettre à la population qui ne sera pas évacuée de continuer à vivre mais qui aura des interdictions de consommer, de vendre les produits agricoles et issus de la pêche**"

Pour Madame la Préfète, "**Ce que l'on propose est d'intégrer le volet post accidentel dans un rayon**

de 10 Km." Elle ajoute que "**les vents dominants étant d'ouest, une évacuation par mer pourrait être envisagée**"... Elle demande que "**la Préfecture maritime soit intégrée à notre révision afin d'étudier la faisabilité d'une évacuation par la mer.**"

Le chef d'escadron, quant à lui fait remarquer qu'"il suffit d'un seul accident pour bloquer tout un axe de circulation."

Quelques remarques non exhaustives:

1. Rien n'est encore finalisé sur le périmètre du PPI entre le maintien à 10Km ou le passage à 30 km. Quoi qu'il en soit, c'est la météo du moment qui devrait en décider(cf Fukushima). Il y a longtemps que le CRILAN a protesté **contre l'absurdité de ces périmètres que ce soit à Flamanville, à la Hague ou à l'arsenal !**

2. Les constats des difficultés d'une évacuation par les routes actuelles à partir de la centrale ne justifient-ils pas aux yeux des décideurs, le projet contesté du contournement sud des Pieux par une nouvelle rocade ?

3.L'évacuation évoquée par la mer ne tient pas compte de la pollution éventuelle de celle-ci (voir Fukushima) et du retour à la terre d'aérosols et embruns.

4.Le bouclage policier confirme nos dires anciens (1980) : en cas d'accident les forces de police seront plus nombreuses que les personnels de santé.

5. L'évocation de la non évacuation de populations signifie-t-elle que l'on augmentera comme au Japon la dose de contamination considérée comme admissible de 20 fois ?

6.Ne sont pas indiquées les mesures prises à l'arrêt des activités économiques et sociales (entreprises, écoles, maisons de retraite, hôpitaux etc...) dans un rayon de 30 Km (ou plus), comme ne le sont pas les zones de regroupement des personnes évacuées (Jusqu'à Coutances pour le PPI de l'Arsenal).

A SUIVRE...

FUKUCHINON: Pour une Loire sans nucléaire

LE CRILAN était représenté à la manifestation du 12 avril à CHINON où Didier ANGER est intervenu à la demande de organisateurs, d'abord au cours de la manifestation , puis comme animateur d'une conférence sur l'actualité du nucléaire et la transition énergétique. Une manifestation bon enfant, coïncée entre la ville et la Vienne, par un bouclage policier délirant.Plus ça change et moins ça change !



COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LES COÛTS DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE ...

Une commission d'enquête relative aux coûts passés, présents et futurs de la filière nucléaire, à la durée d'exploitation des réacteurs et à divers aspects économiques et financiers de la production et de la commercialisation de l'électricité nucléaire, ainsi qu'aux conséquences de la fermeture et du démantèlement de réacteurs nucléaires, notamment de la centrale de Fessenheim a été adoptée par l'Assemblée nationale le 11 décembre 2013.

A la demande de son rapporteur, Denis BAUPIN, Didier ANGER, en tant que Président du CRILAN, s'est entretenu avec lui, à l'Assemblée nationale, à ce propos.

L'électricité nucléaire française la moins chère du Monde : un mensonge d'Etat !**Des spécificités historiques françaises nous y ont conduits.**

L'Industrie nucléaire a été créée en France par l'Etat au sortir de la seconde guerre mondiale sous un Gouvernement d'Union Gaullo-communiste : le CEA, sous la direction du scientifique et communiste JOLIOT CURIE. Marcel PAUL a permis ensuite la création d'EDF. Aujourd'hui, celle-ci n'a été privatisée qu'à 17% et reste nationalisée sous contrôle de l'Etat.

- Elle a profité de la confusion entre civil et militaire. Les premières centrales nucléaires, comme CHINON, ont été construites pour pouvoir récupérer du plutonium en quantité industrielle dans leur combustible à l'uranium usé ou irradié, à des fins militaires. Les centres de Marcoule puis de la Hague, dits de "retraitement", ont eu pour raison d'être, l'extraction de ce plutonium. La fourniture d'électricité n'était de fait, alors, que secondaire, et le budget de la défense n'a jamais eu pour fonction d'être rentable. Le secret militaire a induit le manque de transparence. Il y a eu confusion entre recherche dite civile et recherche dite militaire.

En réalité, le nucléaire a été payé deux fois par l'abonné à EDF, sur sa quittance et par le contribuable sur sa feuille d'impôt, même s'il n'en était pas client.(Auto-producteurs).

- Elle a profité du premier choc pétrolier de 1973, pour se lancer dans le presque tout nucléaire :

Il y a même eu l'engagement très coûteux et improductif de la surgénération : Rapsodie, Phénix et enfin SuperPhénix, évalué, selon la Cour des Comptes à 6 fois celui d'un réacteur classique PWR. La commission PEON avait imaginé que quelques dizaines de réacteurs surgénérateurs seraient mis en place pour 2010 ; Aujourd'hui, aucun n'est en activité. La filière surgénératrice a été abandonnée en 1997 par le Gouvernement de Gauche plurielle, à la satisfaction de la Direction d'EDF.

Aujourd'hui, 58 réacteurs sont potentiellement producteurs d'environ 80% de l'électricité française.

La situation de la production d'électricité ne correspond pas précisément à la demande : bon an, mal an, la France est en surcapacité de 12% pour la base, que l'on exporte à bas prix, et pour laquelle nous resteront à gérer démantèlements et déchets ; du fait, notamment du chauffage électrique, la France importe à prix élevé, un peu plus de 3% pour la fourniture de pointe.

Dans les bilans financiers d'EDF on peut constater un certain flou, reconnu par la Cour des Comptes, même s'ils sont validés. L'annonce publique des bénéfices est régulièrement effectuée chaque année, mais pas vraiment celle de l'état de l'endettement endémique massif, évalué dans les années 2000 de 35 à 43 milliards d'euros selon les audits successifs. Selon une source interne, actuellement, l'endettement dépasserait les 50 milliards.

EDF, c'est Electricité, Dette, France . Les coûts réels sont donc faussés.

Au cours des dernières années, la situation financière ne s'est pas améliorée.

Certes, COGEMA puis AREVA, fournisseurs du combustible, ont essayé de réduire son coût, en fermant les mines d'uranium en France et en accroissant l'extraction des mines du Niger à bas prix. Cette source d'approvisionnement n'étant pas très sûre et entraînant une présence militaire en Afrique sub-saharienne, AREVA a diversifié ses activités au Canada et en Australie et maintenant, elle envisage d'investir au KAZAKHSTAN et en MONGOLIE etc., une nouvelle forme d'impérialisme. Incertitudes donc sur les coûts directs et indirects...

*Le choix de la
filière EPR
pour relancer
le nucléaire
est à ce jour
un gouffre
financier.*

Les achats par EDF d'entreprises à l'étranger, d'Europe (notamment avec BRITISH ENERGY) jusqu'en ARGENTINE (avec le succès que l'on sait!) ont accru le négatif dans le bilan financier.

Le choix de la filière EPR pour relancer le nucléaire est à ce jour un gouffre financier. **Le coût de construction du prototype à Flamanville, d'abord évalué à 3 milliards d'euros en 2003, puis à 3,3 milliards en 2006 à l'enquête publique, a été réévalué à 8,5 milliards par EDF elle-même en 2012. Il pourrait atteindre les 10 milliards en 2016**, date prévue pour le démarrage. En effet, 2 réacteurs EPR ont été proposés à la Grande Bretagne pour **18,9 milliards** et avec le concours de deux entreprises chinoises qui ne sont pas forcément des modèles sociaux et de sécurité. Le coût du mégawatt ne devrait pas dépasser, selon l'accord, 113 euros, soit trois fois celui admis officiellement par EDF dans le nucléaire français actuel. Beaucoup plus cher que celui de l'éolien. **Où en est-on de l'endettement d'EDF...**

Et qui paiera le surcoût de celui d'Olkiluoto, la Finlande ayant signé un contrat avec AREVA pour 3 milliards, refusant d'en assumer le surcoût.

De graves incertitudes pèsent sur l'avenir.

L'ASN, par l'intermédiaire du CODIRPA, dès avant la catastrophe de Fukushima, cherche à organiser les mesures post-accidentelles en France : elle n'exclut plus, publiquement, le risque d'accident majeur dans une installation nucléaire de base.

L'on a exclu, dans "les stress test" de l'après Fukushima, les risques dus au nucléaire militaire et aux attentats. Par exemple, sur les piscines de la Hague. Plus d'une centaine de coeurs de réacteurs, en attente de retraitement ou non retraitables en l'état sont vulnérables aux chutes d'avions qui circulent entre la France et les Etats-Unis. L'entreposage des déchets vitrifiés dits de haute activité (HAVL) après retraitement est maintenant prévu jusqu'en ...2075 !(1) En sous sol sont stockés environ 60 tonnes de plutonium, trop ancien pour être moxable.

Selon les diverses estimations et notamment celles de l'IRSN, le coût global d'un accident très grave, selon les types d'installation, les lieux, les vents et les courants marins, était d'abord évalué de **600 à 1000 milliards d'euros** (cité dans le rapport de la Cour des Comptes, 31 janvier 2012 page 2422)(2). **Depuis, l'IRSN a revu cette estimation à la baisse (430 milliards)** bien que certaines autres soient allées jusqu' à ...2000 milliards.

Que valent ces chiffres... En fait, **potentiellement, se joue la pérennité de l'économie de l'Etat français.**

Même en fonctionnement non accidentel, les risques sont considérables :

Le projet de réduction, d'ici 2025, de 75 à 50% de la part du nucléaire dans la production d'électricité ne signifie pas une réduction des INB : le pouvoir actuel compte sur une reprise de la croissance. Le recours aux renouvelables viendrait s'ajouter à l'existant nucléaire.

1. Le scénario officiel de la prolongation de la durée de vie des centrales actuelles vieillissantes induit 55 milliards d'euros de dépenses pour leur entretien d'ici 2025, 10 milliards pour la période dite immédiate (Grand Carénage).

2. Le remplacement des réacteurs actuels par des EPR low coast, construits avec l'aide de la Chine, le modèle ATMEA avec le Japonais MITSUBISHI, ASTRID (voulu par le CEA), modèle proche de la surgénération, qui a déjà reçu des fonds dits de recherche par l'Etat, pourrait coûter au moins 200 milliards d'euros.

3. Un mix des deux est aujourd'hui envisagé par EDF et l'Etat au plus haut niveau.

¹ Information donnée lors de la CLI AREVA du 20 MARS 2014, rapportée par les journaux locaux.

² "Les estimations de l'IRSN donnent un coût moyen compris entre 70 Md€ pour un accident modéré sur un réacteur comme celui qui s'est produit à Tree Mile Island en 1979 et 600 Md€ à 1000 Md€ pour un accident très grave comme ceux de Tchernobyl et Fukushima." Rapport Cour des Comptes, page 242- janvier 2012

*Potentiel-
lement, se
joue la
pérennité
de
l'économie
de l'Etat
français.*

Quelle que soit la date de l'arrêt des INB actuelles et de celles qui seraient construites, le coût des démantèlements serait énorme, sans commune mesure avec les réserves engagées.

On ne peut le chiffrer avec précision pour l'ensemble de 129 INB françaises:

Quelle que soit la date de l'arrêt des INB actuelles et de celles qui seraient construites, le coût des démantèlements serait énorme, sans commune mesure avec les réserves engagées..

1. Notre demande d'organisation d'un vrai débat public sur la globalité des coûts de démantèlement nous a été refusé par l'ASN lors des enquêtes publiques de Brennilis et de la Hague. Seule une publication dans la revue "Contrôle" nous a été accordée. Pour le seul petit réacteur de 70 MW de Brennilis, **490 millions ont été évoqués ; pour l'atelier HAO et la première usine de la Hague, de 50 à 100 millions par an pendant au moins 25 ans et pour 3 autres INB sur ce site, les coûts avoués se chiffrent à 100 millions par an.**³
2. Aucun économiste sérieux ne sait évaluer avec précision les coûts à 20 ans. Pour ces premières INB à démanteler, la fourchette minimale des coûts s'élèverait de 3 à 6 milliards. Quid du stock de plutonium qu'il faudrait "immobiliser"⁴, quid du retraitement ou non du MOX entreposé.
3. Enfin, les coûts de l'entreposage et du stockage des déchets, dont certains éléments ont une durée de vie de centaines de milliers d'années et même de millions d'années, sont incalculables. Le seul site de stockage envisagé à BURE dont **le coût s'élevait au départ du projet à une quinzaine de milliards, a été réévalué à plus de 30 milliards.** Et comme on ne trouve plus de sites nouveaux pour les résidus du démantèlement, pour les déchets dits de faible et moyenne activité, on a recours aux sites existants d'EDF (Le Bugey), de l'ANDRA (extension des sites de stockage de surface), et même l'usage prioritaire de BURE avant le stockage profond des déchets HAVL Comment évaluer les coûts de tels stockages que les générations à venir continueront de payer très longtemps après que le recours à l'énergie nucléaire aura été abandonné. **Aucune commune mesure avec la gestion des énergies renouvelables.**

Cependant, l'on peut craindre ce que le professeur TANGUY, alors chef de la sûreté nucléaire à EDF déclarait dans son rapport de 1990 sur la nécessité de remédier à des malfaçons technologiques génériques (GV, RTGV, gainages au zirconium...) "*la rentabilité risque de l'emporter sur la sécurité.*" Ceci est confirmé : aujourd'hui, ses recommandations n'ont pas encore été suivies d'effet...

Il est nécessaire de prendre la décision politique immédiate d'arrêter l'électronucléaire et ses annexes le plus rapidement possible.

En conclusion, il est nécessaire de prendre la décision politique immédiate d'arrêter l'électronucléaire et ses annexes le plus rapidement possible.

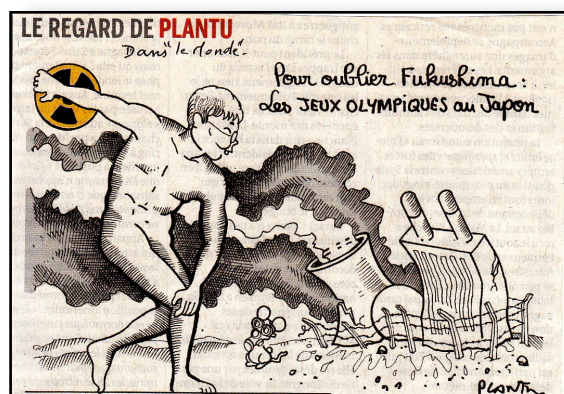
Non seulement pour des raisons environnementales, sanitaires, de type de société qu'elle induit, mais aussi pour éviter la ruine économique de notre pays.

Les alternatives (économies d'énergie, énergies renouvelables diversifiées, décentralisées, au pouvoir déconcentré) peuvent d'ores et déjà être moins coûteuses à mettre en place et ne tuent pas l'avenir. D'autres pays- à des rythmes divers- ont déjà commencé à renoncer au nucléaire et ne s'en portent pas plus mal économiquement et socialement.

Le 27/3/2014, Texte remis au rapporteur.

³ Chiffres donnés lors des CLI-AREVA et repris par la Presse locale.

⁴ Etude de l'Okolo-Institute de Darmstadt-1998





10 route d'Étang-Val
50340 LES PIEUX



02 33 52 45 59

www.crilan.fr

**Adhérez,
ABONNEZ-
VOUS !**

**Auprès de
Michel
LEMIÈRE
5 impasse
G.Flaubert
14280
ST.CONTEST**

**Abonnement-
adhésion : 15 €
minimum
(Donnant droit
au journal)**

BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BREVES ...

➔ MAMBA, ce n'est pas le nom de la dernière danse à la mode, mais le dernier système de défense sol-air lancé en 2010, censé s'assurer de la bonne protection des sites sensibles du Nord Cotentin en cas d'intrusion intempestive. Une centaine de militaires et une quinzaine de véhicules ont été mobilisés en ce début avril dans la Hague. Pendant quinze jours, le chantier EPR et l'usine AREVA ont été l'objet de la haute surveillance de l'armée de l'air.

Dormez tranquilles, bonnes gens, en cas d'intrusion dans le ciel de la Hague " les informations remonteraient en temps réel jusqu'à la haute autorité de défense aérienne sous l'autorité du Premier Ministre qui donnerait ou non l'ordre d'intervenir..."

" L'idée, c'est d'être capable de faire face à un événement comme par exemple l'attentat du 11 septembre 2001 " a résumé le commandant de la base aérienne de Mont de Marsan.

Que les piscines d'entreposage d'une centaine de coeurs de réacteurs se le tiennent pour dit !

➔ L'UNSCEAR (Comité scientifique des Nations Unies sur les effets des rayons ionisants) vient de publier à New York son rapport à l'intention de l'Assemblée générale de l'ONU.

Sans surprise, ses conclusions sur les implications sanitaires sont les suivantes :

" *Aucun décès ou maladies graves n'ont été enregistrés ni parmi les travailleurs du site, ni dans les populations en général qui ont été exposés aux radiations. Les doses reçues par les habitants, aussi bien celles durant la première année que celles estimées pour toute leur vie, sont en général faibles, voire très*

faibles. Il n'y a aucun accroissement mesurable d'incidences d'effets secondaires dus aux radiations qui puisse être attendu aussi bien pour la population exposée que pour ses descendants. L'effet sanitaire le plus important réside dans l'atteinte au bien-être mental et social, atteinte liée à l'énorme impact du séisme, du tsunami, de l'accident nucléaire, ainsi que la crainte et les blessures psychiques liées à la perception du risque d'exposition aux radiations ionisantes . Des effets tels que dépressions, symptômes de stress post traumatique ont déjà été rapportés..."

Bel exemple de négationnisme auquel nous avait déjà habitué cet organisme depuis TCHERNOBYL, mais il faut reconnaître que là, il ne fait pas dans la dentelle !

➔ **Quand le DALAÏ LAMA promeut le nucléaire au Japon ...**

A l'issue d'un déplacement au Japon où il a notamment visité des régions dévastées par le tsunami de mars 2011, le Dalaï Lama, chef spirituel des Bouddhistes tibétains, a expliqué que s'il comprenait la méfiance de certaines populations à l'égard de l'atome, il n'était lui-même, pas opposé à l'énergie nucléaire...

Suit une série d'arguments que ne renierait pas AREVA !

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0203456046935-cette-nuit-en-asie-le-dalai-lama-soutient-le-nucleaire-au-japon-666052.php>

Rassemblement devant la stèle aux irradiés connus et inconnus, en hommage aux victimes de Tchernobyl et de Fukushima, le 19 avril 2014, devant le port de Diélette



*Vous pouvez toujours
vous procurer cet
autocollant à l'adresse
de l'association.*

